

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 10 novembre 2014 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

*Madame Louise Boudreault,
Messieurs Serge Morin, Michel Bisson et Pierre Bérubé*

Sont absent : Madame Huguette St-Amand et Monsieur Jacques Proulx

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux.

La directrice générale par intérim, Sylvie Désilets est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

14-11-260

MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

14-11-261

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. le maire déclare la présente séance ouverte.

14-11-262

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion*
- 2. Ouverture de la séance*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Période de questions*
- 5. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014*
- 6. Finances*
- 7. Rapport du Maire*
- 8. Résolution pour le calendrier des séances du conseil 2015*
- 9. Résolution pour le contrat de déneigement du Chemin Tour du Lac*
- 10. Résolution d'appui à Evolu-Tic Outaouais*
- 11. Résolution pour demander à Poste Canada d'annuler les changements aux services*
- 12. Résolution pour embaucher Alain Gagnon*
- 13. Résolution pour l'octroi du contrat sur le Rang Bisson*
- 14. Résolution pour le programme TECQ*
- 15. Résolution pour l'achat par location-acquisition du camion à neige*
- 16. Résolution d'appui à l'Alliance Alimentaire Papineau pour son projet La Caravane Alimentaire*
- 17. Résolution pour payer les travaux exécutés sur le barrage du Lac-des-Iles*
- 18. Résolution pour l'embauche de la nouvelle directrice générale*
- 19. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal*
- 20. Varia*
- 21. Période de questions*
- 22. Levée de la séance*

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus en ajoutant au point varia une résolution demandant une modification à la loi sur les ingénieurs.

Adopté unanimement

14-11-263

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-11-264

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS D'OCTOBRE 2014

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin, appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 6 octobre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk.

Adopté unanimement

14-11-265

FINANCES

Recettes du mois d'octobre 2014

Un état des recettes du mois d'octobre 2014 au montant de 28 727.97\$ est déposé au conseil municipal.

Comptes à payer

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois d'octobre 2014 pour un montant total de 30 521.81\$ réparti de la façon suivante :

- *Comptes à payer : chèque no 1524 au no 1556. Le montant total des chèques pour le mois d'octobre 2014 s'élève 30 521.81\$*

Adoptée unanimement

RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le Maire dépose son rapport pour l'année 2014

**Municipalité de St-Émile-de-Suffolk
Rapport du Maire 2014**

États financiers 2013

Selon les analyses préparées par notre vérificateur, M. Christian Gratton, CPA, CMA, les états financiers pour l'année 2013 démontrent un surplus de 53 563.00\$

Mot du maire

Été 2014 – Nous n'avons pas été en mesure d'accomplir adéquatement les travaux d'entretien normaux, exemple : le balayage des rues et l'entretien à la niveleuse des rangs. Malgré le manque d'effectifs nous avons réussi, grâce à nos employés qui se sont dévoués, à accomplir les travaux prioritaires. Pour l'année 2015, nous prévoyons le retour à la

normale. Nous avons embauché un responsable de voirie qui compte plusieurs années d'expérience dans le domaine. Dès sa première semaine de travail nous avons pu constater un très grand changement dans l'entretien de nos rues.

Une troisième élection en moins d'un an a engendré des coûts importants.

Réalisations 2014

Au printemps 2014 nous avons fait l'acquisition d'une excavatrice neuve.

Au mois d'octobre nous sommes allés en appel d'offre pour l'achat d'un camion de 10 roues qui servira au déneigement de nos rues. Nos camions actuels prennent de l'âge et coûtent très cher en entretien et réparation.

Au mois de novembre nous ferons des travaux sur le rang Bisson. Ces travaux sont faits dans le but d'améliorer le drainage de la rue à la hauteur de l'adresse 94 jusqu'à l'intersection de la Montée de la Ferme. Ils sont financés par la subvention discrétionnaire de 10 000.00\$.

Nous travaillons toujours afin d'améliorer nos ententes de travail avec nos employé(e)s afin d'éviter toute ambiguïté concernant les tâches à accomplir et les conditions de travail.

Nous sommes également à répartir le travail un peu différemment au sein de nos employés. Notre but est de mieux utiliser les effectifs afin de minimiser les coûts en évitant de faire appel à de l'aide extérieur.

Projets 2015

Construction d'une caserne de pompiers afin de respecter les normes. Les coûts engendrés par cette construction sont admissibles au programme TECQ (programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).

Changement d'un ponceau sur le rang Bisson. Nous effectuerons également des travaux importants sur le rang des Pruniers et sur le rang du Lac Tremblant.

Réaménagement de l'ancien dépotoir afin de respecter les normes environnementales.

Activités municipales

Nous souhaitons offrir à tous la chance de pouvoir participer à des activités. Les locaux de la municipalité nous permettent de vous offrir plusieurs services et activités. Vous êtes tous les bienvenus!

- Soirée country-rock, tous les premiers samedis du mois.
- Cours de zumba, yoga, « vie active »
- Café-Internet avec animateur
- Atelier de peinture

Contrats de plus de 25,000.00\$

Excavation Amyot (pour le concassage et le tamisage)

Rémunération des membres du conseil

Maire : 6,842.85\$	Salaire : 4,561.90\$	Allocation : 2,280.95\$
MRC : 6993.12	Salaire : 4662.12\$	Allocation : 2331.00\$
Conseillers : 2280.95\$	Salaire : 1,520.60\$	Allocation : 760.35\$

Budget 2015 et dépôt du nouveau rôle triennal

L'élaboration du budget 2015 est en préparation ainsi que le programme quinquennal d'immobilisations. Au 1^{er} janvier 2015, un nouveau rôle d'évaluation foncière entrera en vigueur pour les années 2015-2016-2017. A titre informatif, l'évaluation totale de la municipalité se chiffre à 69 286 700\$ en 2015 ce qui représente une augmentation de 40.88% par rapport à l'évaluation 2014.

Merci et une Bonne Année 2015 à tous!

Hugo Desormeaux, Maire

10 novembre 2014

14-11-266

CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRE 2015

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le calendrier suivant pour les séances ordinaire du conseil pour l'année 2015

12 JANVIER	4 MAI	14 SEPTEMBRE
2 FÉVRIER	1 JUIN	5 OCTOBRE
2 MARS	6 JUILLET	2 NOVEMBRE
6 AVRIL	3 AOÛT	7 DÉCEMBRE

Adoptée unanimement

14-11-267

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR UNE PORTION DU CHEMIN TOUR-DU-LAC

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte l'offre de service de Fernand Besner, au montant de 535,00\$, pour le déneigement d'une portion du chemin Tour-du-Lac, pour la saison 2014-2015.

Adoptée unanimement

14-11-268

LETTRÉ D'APPUI AU SERVICE DE RÉCUPÉRATION D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUES, DE TUBES DE NÉONS ET DE LAMPES FLUO COMPACTS

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte cette lettre d'appui :

Monsieur,

Il me fait plaisir au nom de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk, de vous faire parvenir cette lettre d'appui à votre projet de récupérer sans frais par l'entremise de détaillants sur notre territoire les équipements électroniques, les ampoules fluo compacts et les tubes néons. De plus nous savons que vous êtes certifiés par les deux programmes provinciaux et que ces matériaux seront recyclés en conformité avec les objectifs de ces programmes.

Nous avons déjà reçu ce service de votre part et nous en avons été très satisfaits. Nous aimerions continuer à recevoir ce service dans le futur selon nos besoins.

En vous souhaitant bonne chance dans vos démarches, veuillez recevoir monsieur Breton, l'expression de mes salutations les meilleures.

Adoptée unanimement

14-11-269

**RÉSOLUTION POUR DEMANDER À POSTE CANADA
D'ANNULER LES CHANGEMENTS AUX SERVICES**

ATTENDU QUE Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE La Municipalité de St-Émile-de-Suffolk écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE La Municipalité de St-Émile-de-Suffolk demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Poste Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé et appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault.

Adoptée unanimement

14-11-270

**RÉSOLUTION POUR EMBAUCHER ALAIN GAGNON COMME
CHAUFFEUR – OPÉRATEUR**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk nomme Monsieur Alain Gagnon au poste de chauffeur - opérateur.

Que ce dernier est embauché depuis le 14 octobre 2014 sur une base de 40 heures/semaine.

Qu'il soit également résolu que le maire et la directrice générale par intérim soient autorisés à signer le contrat à intervenir entre les parties.

Adoptée unanimement

14-11-271

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UN SOUMISSIONNAIRE POUR LES TRAVAUX À FAIRE SUR LE RANG BISSON

ATTENDU QU'UN appel d'offre a été lancé pour les travaux à exécuter sur le rang Bisson

ATTENDU QUE la Municipalité a reçue deux soumissions, soit celle de Trudeau Excavation Inc. au montant de 13 650.00 et celle de Les Bois Ronds au montant de 20 000.00 :

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE la Municipalité accepte la soumission d'Excavation Trudeau Inc.

Adoptée unanimement

14-11-272

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA PROGRAMMATION DU PROGRAMME TECO

ATTENDU QUE Le conseil a pris connaissance de la programmation établissant les priorités des travaux à effectuer

ATTENDU QUE Le conseil a pris connaissance du budget préliminaire élaboré par André Pilon ingénieur

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE Le conseil municipal accepte cette programmation et que celle-ci soit déposée auprès du ministère par André Pilon ingénieur.

Adoptée unanimement

14-11-273

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UN SOUMISSIONNAIRE POUR L'ACHAT PAR LOCATION-ACQUISITION D'UN CAMION À NEIGE

ATTENDU QUE Le conseil municipal a reçu deux soumissions pour l'achat d'un camion à neige.

- Équipements Lourds Papineau : 247 319.82\$
- Camion Freightliner Mont Laurier : 250 317.56\$

ATTENDU QUE celles-ci ont été reçues dans les délais prescrits

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE Le conseil accepte la soumission d'Équipements Lourds Papineau.

Adoptée unanimement

14-11-274

**RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET LA CARAVANE
ALIMENTAIRE DE L'ALLIANCE ALIMENTAIRE PAPINEAU**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de l'Alliance Alimentaire Papineau relativement à son projet nommé **La Caravane Alimentaire** et qui consiste à instaurer un service de préparation de distribution de repas qui pourraient être livrés dans les municipalités les plus touchées par le vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que ce genre de service est actuellement inexistant sur le territoire de la Petite-Nation;

CONSIDÉRANT que ce projet, outre la prévention des problèmes de dénutrition des aînés, apportera également plusieurs retombées positives sur tout le territoire de la Petite-Nation.

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk appui le projet de **La Caravane Alimentaire** mis sur pied par l'Alliance Alimentaire Papineau.

Adoptée unanimement

14-11-275

**RÉSOLUTION POUR PAYER LES TRAVAUX EFFECTUÉS AU
BARRAGE DU LAC-DES-ÎLES**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk accepte de payer les frais de 2 285.00\$ (taxes en sus) pour remettre en place le terrain de M. Duchesne qui a été endommagé lors des travaux sur le barrage du Lac-des-Îles

Adoptée unanimement

14-11-276

**RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE LA NOUVELLE
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk a un poste de directrice générale et secrétaire trésorière à combler;

CONSIDÉRANT que suite à un processus d'embauche la candidature de Madame Sylvie Désilets a été retenue;

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que Madame Sylvie Désilets soit embauchée.

Qu'il soit également résolu que le maire soit autorisé à signer le contrat à intervenir entre les parties

Adoptée unanimement

14-11-277

RÉSOLUTION D'APPUI COMMUN DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC À LA REVENDICATION DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la loi sur les ingénieurs date de 1964;
CONSIDÉRANT QUE les dernières modifications concernant l'article deux (2) de la dite loi date de 1973;
CONSIDÉRANT QUE le coût maximal de 3000\$ relié aux travaux sur les voies publiques ou de réparation d'infrastructure, de l'alinéa a) de cet article deux (2) de la Loi, ne tient pas compte de la valeur d'aujourd'hui par rapport à 1973;
CONSIDÉRANT QUE les coûts, aujourd'hui, reliés à l'entretien régulier des infrastructures routières ou autres (réparation d'aqueduc ou d'égout, remplacement de ponceau, etc.) sont la plupart du temps plus de 3000\$ pour chaque travail effectué;
CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'entretien régulier, de réparation ou de remplacement d'équipements sont effectués dans une majorité de cas en régie interne par les municipalités, sans l'avis ou sans la surveillance d'un ingénieur, et ce dans les règle de l'art;
CONSIDÉRANT les coûts supplémentaires reliés au service d'ingénierie pour les municipalités;
EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin et résolu à l'unanimité;
De demander au gouvernement du Québec de modifier la loi sur les ingénieurs du Québec de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui;
ET QUE, Les membres du Conseil demandent l'appui de la MRC de Papineau dans la revendication auprès du gouvernement du Québec;
ET QUE, Ladite résolution régionale soit également acheminée au gouvernement du Québec et différentes associations telles UMQ et la FQM.

14-11-278

RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

14-11-279

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-11-280

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 9h10, il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson que la présente séance soit levée.

Adoptée unanimement.

Sylvie Désilets
Directrice générale, Secrétaire trésorière

Hugo Desormeaux
Maire